

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Réf : DCM/2019/n°40/7.5/06-06/22

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	19	21

Date de la convocation : 27-05-2019  
Date de l'affichage : 29-05-2019

**OBJET :**

**ANNEE 2019**

**SUBVENTION AU CCAS**

**Rapporteur : J. SOLEYROL**

**SEANCE DU 6 JUIN 2019**

L'an deux mille dix-neuf,  
Le SIX JUIN à 17 h 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

**PRESENTS :** Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Jean Claude BASCHIOU, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Maguelone CHAREYRE, Nathalie THEODOSE, Olivier BERTRAND

**Absents ayant donné procuration :**

S.ROUS à J. SOLEYROL

A. BAILLIEU à G. TRAUJLET

**Absents :** C. BERTINI, G. BER, A. JACINTO, Fabrice LABARUSSIAS, Stéphane PIGNAN, Rachida BOUTEILLER, Cédric BONATO, Alexandra BONNET

**Secrétaire de séance :** V. BONVICINI

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget principal 2019 de la commune, il est proposé au conseil municipal :

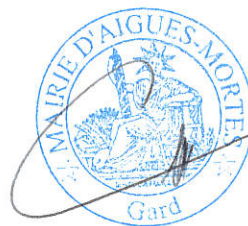
- D'accorder une subvention au CCAS d'Aigues-Mortes d'un montant de : 267 547 €
- De dire que les modalités de versement de cette subvention seront les suivantes
  - 50 % courant du 1<sup>er</sup> semestre 2019
  - 50 % courant du 2<sup>ème</sup> semestre 2019

Le conseil municipal est invité à délibérer

**Le conseil municipal, après en avoir débattu et à l'unanimité :**

Pour : 20. Abstention : 1 : N. Théodose

- adopte les propositions.



Le Maire,  
Pierre Maumejean